



Budget des dépenses

supplémentaires

2009–2010

**PROVINCE DE L'ONTARIO
BUDGET DES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES, 2009-2010**

On peut se procurer des exemplaires de ce document:

En personne:
Centre ServiceOntario du centre-ville de Toronto
777, rue Bay, niveau du marché
Toronto (Ontario)

Ou en appelant:
ServiceOntario Publications
Appels locaux : 416 326-5300
Appels sans frais : 1 800 668-9938

**PROVINCE OF ONTARIO
SUPPLEMENTARY EXPENDITURE ESTIMATES, 2009-10**

Copies are available:

In person:
ServiceOntario Downtown Toronto Centre
777 Bay Street, Market Level
Toronto, ON

Or by calling:
ServiceOntario Publications
Telephone (Local) (416) 326-5300
Telephone (Toll Free) 1-800-668-9938

INTRODUCTION

Objet du Budget supplémentaire des dépenses

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses supplémentaires une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Format, présentation, termes et définitions

Les termes et définitions utilisés dans ce Budget supplémentaire des dépenses ont le sens décrit dans la section « INTRODUCTION » du Budget principal des dépenses 2009-2010. Des différences, décrites ci-dessous, existent entre ces deux budgets au niveau du format et de la présentation.

Contrairement au Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses ne comprend pas les tableaux intitulés « Sommaire – Programme du ministère », qui donnent dans le Budget principal un aperçu de chaque ministère et une liste de chacun des crédits et programmes, des crédits législatifs et des redressements de consolidation et autres redressements. Les tableaux intitulés « Sommaire – Crédit » ne contiennent que les postes pour lesquels l'autorisation de faire des dépenses supplémentaires est demandée au moyen du Budget supplémentaire des dépenses.

Les prévisions de dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent, qui reflètent le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses déposés antérieurement, et les chiffres réels de l'avant-dernier exercice sont fournis à des fins de comparaison dans les pages « Sommaire – Crédit ». Même si tous les montants indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses sont « À VOTER », le total des prévisions peut inclure les montants accordés par mandats spéciaux, le cas échéant. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables. Pour en savoir davantage sur les données publiées antérieurement qui ont subi un retraitement, il convient de consulter dans le Budget principal des dépenses le tableau situé à la fin de la rubrique consacrée à chaque ministère.

Conventions comptables régissant le Budget des dépenses

Depuis l'exercice 2003-2004, le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses se rapportant aux ministères et aux bureaux du gouvernement sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2009-2010

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRES	PAGE	Montant total \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Ministère des Services sociaux et communautaires	3	254 200 000
Ministère de l'Éducation	5	30 000 000
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée	7	1 350 000 000
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	11	311 700 000
	TOTAL - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<u>1 945 900 000</u>
	MONTANT TOTAL À VOTER	<u><u>1 945 900 000</u></u>

PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES - CRÉDIT 702

Le programme offre aux plus démunis des services communautaires efficaces et responsables, de la façon la plus équitable possible. Les Ontariens et Ontariennes dans le besoin peuvent accéder à des soutiens du revenu et de l'emploi de manière à pouvoir devenir autonomes. Le Bureau des obligations familiales est un programme neutre d'application de la loi qui travaille avec les personnes qui versent une pension alimentaire et celles qui en touchent une en vue de l'exécution des obligations alimentaires envers la famille. Les services communautaires pour adultes apportent leur appui aux familles et aux collectivités afin d'aider les adultes vulnérables. Ils desservent notamment les personnes ayant des déficiences intellectuelles et d'autres besoins particuliers, les femmes victimes de violence familiale et les Autochtones (par l'entremise de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones). La Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario veille au respect des exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, dont l'objet est d'améliorer l'accessibilité en Ontario et de promouvoir l'intégration communautaire.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
3	Soutien financier et soutien à l'emploi	254 200 000	6 312 201 000	5 746 656 500	5 640 911 457
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		254 200 000	6 312 201 000	5 746 656 500	5 640 911 457
Total - Charges de fonctionnement		254 200 000	6 312 201 000	5 746 656 500	5 640 911 457

PROGRAMME DES SERVICES AUX ADULTES - CRÉDIT 702, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
702-3	Soutien financier et soutien à l'emploi	
	Paiements de transfert	
	Programme Ontario au travail - Soutien financier	254 200 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	254 200 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des services aux adultes	254 200 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	254 200 000

PROGRAMME D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE - CRÉDIT 1002

Le programme fournit une orientation en matière de politiques et de programmes, ainsi qu'un soutien financier, aux écoles élémentaires et secondaires et aux organismes de l'Ontario afin d'encourager la mise en place et le maintien d'un système d'éducation de qualité pour tous les élèves de la province, quel que soit leur lieu de résidence. Le programme cherche à atteindre trois objectifs fondamentaux : excellence du rendement scolaire; préparation de tous les élèves au succès dans leurs études, au travail et dans la vie communautaire; amélioration de la compétitivité de l'Ontario sur la scène internationale.

Les éléments clés du programme sont les suivants : appuyer la mise en œuvre d'un curriculum rigoureux, favoriser l'apprentissage des élèves, maintenir des normes de rendement élevées et appuyer l'excellence de l'enseignement; assurer le financement d'un système d'éducation rationalisé et efficace mettant l'accent sur l'enseignement et l'apprentissage en classe, la responsabilité du financement de l'éducation élémentaire et secondaire et le fonctionnement des écoles provinciales accueillant des élèves sourds, aveugles, sourds et aveugles, ou ayant des difficultés d'apprentissage.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Politiques et prestation des programmes	30 000 000	13 684 750 100	12 767 362 300	12 050 305 496
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		30 000 000	13 684 750 100	12 767 362 300	12 050 305 496
Total - Charges de fonctionnement		30 000 000	13 684 750 100	12 767 362 300	12 050 305 496

PROGRAMME D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE - CRÉDIT 1002, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT	
1002-1	Politiques et prestation des programmes	
	Paiements de transfert	
	Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires	30 000 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	30 000 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'éducation élémentaire et secondaire	30 000 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION	30 000 000

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2009-2010

PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ DE L'ONTARIO - CRÉDIT 1405

"Le programme d'assurance-santé de l'Ontario administre des volets essentiels du système de santé ontarien : les politiques relatives à l'admissibilité des clients et aux cartes de santé; la rémunération des médecins; la rémunération des autres praticiens; le remboursement des services hors province ou hors pays; les établissements de soins autonomes; les services de sages-femmes; le dépistage du cancer colorectal; les programmes de médicaments; les laboratoires communautaires; les appareils et accessoires fonctionnels; l'intégrité des règlements; la protection contre la fraude liée aux services de santé.

En Ontario, les soins sont dispensés par des professionnels de la santé exerçant dans divers cadres, depuis les cabinets de généralistes jusqu'aux hôpitaux, en passant par Télésanté Ontario et le Service téléphonique d'aide médicale (STAM), où des conseils permettant le triage et des renseignements sur la santé sont offerts par du personnel infirmier autorisé. Les services financés par le gouvernement sont offerts aux Ontariens et Ontariennes qui sont inscrits, et admissibles, au Régime d'assurance-santé de l'Ontario. Le Programme des services aux régions insuffisamment desservies et le Programme de subventions accordées aux résidents du Nord de l'Ontario pour frais de transport à des fins médicales offrent divers services de soutien intégrés permettant aux collectivités des régions rurales et du Nord d'obtenir les soins dont elles ont besoin. En matière de prévention des maladies, la priorité est accordée à l'amélioration de la santé et des soins de santé pour les Ontariens et les Ontariennes qui ont le diabète et ceux qui ont un risque élevé de diabète."

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Assurance-santé de l'Ontario	700 000 000	11 008 595 600	10 053 403 100	9 850 029 694
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		700 000 000	11 008 595 600	10 053 403 100	9 850 029 694
Total - Charges de fonctionnement		700 000 000	11 008 595 600	10 053 403 100	9 850 029 694

PROGRAMME D'ASSURANCE-SANTÉ DE L'ONTARIO - CRÉDIT 1405, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1405-1	Assurance-santé de l'Ontario	
	Paiements de transfert	
	Paiements effectués au titre des services et soins fournis par des médecins et autres praticiens	700 000 000
Total à voter - Charges de fonctionnement		700 000 000
Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'assurance-santé de l'Ontario		700 000 000

DIVISION DE LA SANTÉ PUBLIQUE - CRÉDIT 1406

L'objectif du programme de santé publique est de protéger et d'améliorer la santé et de prévenir l'apparition des maladies et le décès prématuré des Ontariens et Ontariennes à toutes les étapes de la vie. Ce programme illustre la stratégie du ministère d'axer les ressources en santé sur les activités de prévention. Le programme de santé publique établit les normes et protocoles et finance les conseils de santé de l'Ontario. Il comprend le Bureau du médecin hygiéniste en chef, qui a des pouvoirs indépendants et doit présenter son rapport annuel sur la santé publique à l'Assemblée législative de l'Ontario. Dans ce contexte, le mandat de la santé publique englobe toutes les maladies infectieuses, les maladies chroniques et la prévention des blessures, la santé et le développement des enfants ainsi que la santé familiale, communautaire et environnementale - l'accent est mis à tous ces égards sur les déterminants clés de la santé et de la maladie. La nouvelle Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé soutiendra la santé publique aux échelons provincial et local. Le programme assume par ailleurs le leadership dans la planification et l'intervention face aux situations d'urgence liées d'une façon ou d'une autre à la santé.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
4	Santé publique	650 000 000	752 331 000	733 556 800	625 419 900
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		650 000 000	752 331 000	733 556 800	625 419 900
Total - Charges de fonctionnement		650 000 000	752 331 000	733 556 800	625 419 900

DIVISION DE LA SANTÉ PUBLIQUE - CRÉDIT 1406, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1406-4 Santé publique

Paiements de transfert

Épidémies

650 000 000

Total à voter - Charges de fonctionnement

650 000 000

Total (Charges de fonctionnement) - Division de la santé publique

650 000 000

**TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SOINS DE
LONGUE DURÉE**

1 350 000 000

PROGRAMME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE - CRÉDIT 3002

La Division de l'éducation postsecondaire collabore avec la Division des politiques stratégiques et des programmes afin de mettre en œuvre les stratégies et les politiques gouvernementales pour l'éducation postsecondaire en Ontario. Elle établit et met en œuvre des politiques opérationnelles et du soutien financier aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux étudiants de l'Ontario, à l'appui des objectifs socio-économiques stratégiques du gouvernement, dans le but d'offrir des possibilités d'éducation postsecondaire de qualité supérieure, responsable, adaptée aux besoins et accessible.

Les éléments clés du programme consistent, entre autres, à gérer le Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario, à administrer les paiements de transfert aux collèges et universités se rattachant au fonctionnement et aux immobilisations et l'aide financière aux étudiantes et étudiants, à gérer les relations avec les établissements postsecondaires et les groupes d'étudiants, à gérer les mécanismes de responsabilisation, en particulier la gouvernance et la législation applicable, à réglementer les collèges publics d'arts appliqués et de technologie et les écoles privées de formation professionnelle conformément aux lois applicables, et à administrer le cadre de financement des collèges et universités.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Soutien aux collèges, aux universités et aux étudiantes et étudiants	95 000 000	5 097 431 200	5 111 318 300	4 911 908 971
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		95 000 000	5 097 431 200	5 111 318 300	4 911 908 971
Total - Charges de fonctionnement		95 000 000	5 097 431 200	5 111 318 300	4 911 908 971

PROGRAMME D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE - CRÉDIT 3002, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

3002-1 Soutien aux collèges, aux universités et aux étudiantes et étudiants

Paiements de transfert

Subventions pour les coûts de fonctionnement des universités 65 000 000

Programmes de soutien aux étudiants 30 000 000 95 000 000

Total à voter - Charges de fonctionnement 95 000 000

Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'éducation postsecondaire 95 000 000

PROGRAMME EMPLOI ONTARIO - CRÉDIT 3003

Emploi Ontario est un réseau intégré d'emploi et de formation. Il appuie l'établissement et la préservation de la prospérité et de la compétitivité de l'Ontario. Par l'intermédiaire d'Emploi Ontario, le ministère accomplira ce qui suit :

- proposer de la formation professionnelle et d'autres services d'emploi et de planification de carrière pertinents et efficaces, à l'endroit et au moment où ils sont nécessaires;
- permettre à la population ontarienne d'accéder aux services et au soutien dont elle a besoin pour réussir dans le marché du travail actuel;
- proposer un guichet unique permettant d'accéder aux programmes et services d'emploi et de formation et qui répond aux besoins des particuliers et des employeurs;
- répondre aux besoins des employeurs, des chercheurs d'emploi, des apprentis et des Néo-Canadiens;
- veiller à l'excellence des services et à la satisfaction du public à l'égard des programmes et services d'Emploi Ontario.

Emploi Ontario rassemble un réseau communautaire ontarien de services d'emploi et de partenaires en matière de formation avec des programmes de prestations et de soutien transférés du gouvernement fédéral à l'intention des personnes qui réintègrent le marché du travail, ce qui permet à l'Ontario de mieux apparier le potentiel de chacun avec les besoins des entreprises locales.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions supplémentaires 2009-2010	Prévisions 2009-2010	Prévisions 2008-2009	Chiffres réels 2007-2008
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
7	Système Emploi Ontario	216 700 000	1 335 818 900	1 091 129 900	949 624 061
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		216 700 000	1 335 818 900	1 091 129 900	949 624 061
Total - Charges de fonctionnement		216 700 000	1 335 818 900	1 091 129 900	949 624 061

PROGRAMME EMPLOI ONTARIO - CRÉDIT 3003, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

3003-7 Système Emploi Ontario

Paiements de transfert

Entente Canada-Ontario sur le développement du marché du
travail

116 900 000

Marché du travail et formation

99 800 000

216 700 000

Total à voter - Charges de fonctionnement**216 700 000****Total (Charges de fonctionnement) - Programme Emploi Ontario****216 700 000****TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES
COLLÈGES ET UNIVERSITÉS****311 700 000**



© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009
ISSN 0835-5576 (Imprimé)